

**ETABLISSENT LE TABLEAU
D'AVANCEMENT DE GRADE
Au Titre de l'année 2024**

Le Président du SMTVD,

- Vu le code général de la fonction publique ;
 Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
 Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;
 Vu l'arrêté en date du 20 novembre 2022 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique en date du 19 octobre 2022.
 Vu la délibération du 20 décembre 2024 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du Comité Social Territorial en date du 19 décembre 2024

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2024** est établi comme suit :

Avancement au grade de : adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Nom	Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la Nomination
RAFFIN	Georgette	Adjoint administratif	31/12/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom	Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la Nomination
LEON	Jean-Paul	Adjoint technique	31/12/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Hommes / Femmes des agents promus *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Avancement au grade de : adjoint technique principal de 1^{re} classe

Nom	Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la Nomination
ANNETTE	Jean-François	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024
DAVIDAS	Cédric	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024
FAGE	Thierry	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024
HENRY	Dominique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024
LOUISY LOUIS	Rodolphe	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024
PERMANGANT	Steeve	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	31/12/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *

Total	Hommes	Femmes
6	5	1

Proportion Hommes / Femmes des agents promus *

Total	Hommes	Femmes
6	5	1

Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal

Nom	Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la Nomination
REGINA	Antoine	Agent de maîtrise	31/12/2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *

Total	Hommes	Femmes
1	1	0

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *

Total	Hommes	Femmes
1	1	0

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera inséré au registre des actes du SMTVD.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à Robert, le 23 décembre 2024

Le Président,


SMTVD
 Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets
 Le Président
 M. Robert BURONAU 2